



Comité d'Intérêt du Quartier des Accates, Quatre Saisons

Le
25 mars 2016

Site Internet
www.ciq-lesaccates4saisons.org

Place Jeanne D'Arc
Les Accates 13011 Marseille

Messagerie
ciq.lesaccates13@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE 2015 Vendredi 25 mars 2016

L'Assemblée Générale s'est tenue ce jour, au Lycée Mélizan, sous la Présidence de M. Chafer.

Les membres ont été convoqués par courrier simple et par affichage.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants membres actifs du CIQ ainsi qu'aux membres présents, au public, aux élus, parmi lesquels :

M. Ravier Julien, adjoint au Maire, représentant de Mme V. Boyer, Députée Maire de secteur, Mme Réтали , adjointe aux espaces verts, M. Laget adjoint au Maire qui s'occupe des finances, des lieux de culte et fait un suivi des permis de construire, M. Omiros conseiller technique, Mme Hernandez directrice générale des services, Mme Baletti conseillère Municipale et Métropolitaine chargée des emplacements, M. Agu adjoint chargé des eaux et de l'assainissement, M. Audibert adjoint d'arrondissement, M. Fabiani représentant Mme Myriam Janin Présidente de la Fédération des CIQ du 11^e arrondissement,

M. Chafer ouvre la séance à 19h30 et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1°) Désignation du Président de séance et de la secrétaire.
- 2°) Le Conseil d'Administration
- 3°) Compte rendu des actions de l'année 2015.
- 4°) Rapport des comptes et approbation
- 5°) Perspectives pour l'année 2016.
- 6°) La Parole est aux Élus et aux responsables
- 7°) Questions de l'assemblée et réponses des Élus et des responsables

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Monsieur Yves LEANDRI, Directeur du Lycée Paul Mélizan, qui a eu la gentillesse de nous prêter cette salle, nous manquons en effet cruellement de salles de réunion pour les associations dans notre quartier.

Je remercie ensuite tous les présents d'être venus nombreux : nos sympathisants adhérents ou non, de notre quartier ou des quartiers environnants, les CIQ voisins et amis, et surtout les Elus et Responsables qui ont bien voulu ou qui ont pu répondre à notre invitation.

1°) Désignation du Président de séance et de la secrétaire.

Mr. R. CHAFER

Mme. D. FESTINESI

2°) Le Conseil d'Administration

La composition actuelle de notre Conseil d'Administration est la suivante :

- Président : Raymond Chafer
- Vices Présidents : Gabriel Brutus / Christian Fabiani
- Secrétaire : Monique Artufel
- Secrétaire adjointe : Danielle Amouyal
- Trésorier : Bernard Pellet
- Membres actifs : Hélène Boulié / Danielle Festinési / Véronique Iaconis (démission) / Jean-Pierre Amato / André Lévy / Bernard Merlino / Michel Morere.

Nous avons conservé cinq commissions en 2015 (elles devraient être remaniées en 2016) :

- | | |
|---|------------------------------|
| ~ Assainissement / propreté : | ==> G. Brutus, R. Chafer |
| ~ Sécurité / Environnement / Usines : | ==> A. Lévy, M. Morere |
| ~ PLU – PDU – SCOT – Voirie – Transports : | ==> JP. Amato, Ch. Fabiani |
| ~ Relations extérieures : | ==> D. Amouyal, M. Artufel |
| ~ Lycées – Collèges – Sports – Équipements Collectifs | ==> D. Festinesi, V. Iaconis |

3°) Rapport moral et d'activité pour l'année 2015

Notre CIQ : Je rappellerai d'abord le rôle de cette association régie par la loi de 1901 : « Cette association a pour but la défense et la promotion du quartier et de ses habitants, la défense du cadre de vie et des intérêts **généraux** des habitants du quartier, la défense du milieu naturel, la défense et le maintien des sites et de la qualité de la vie, le respect d'un urbanisme à visage humain, la représentation et la défense des intérêts généraux patrimoniaux ou moraux de ses habitants » (extrait de nos Statuts). Notre association ne comporte que des bénévoles et nous avons besoin de vos cotisations pour assurer notre fonctionnement et garantir une meilleure représentativité auprès des Collectivités.

Notre activité en 2015 :

Nous avons assuré les réunions mensuelles de notre Conseil d'Administration au cours desquelles vous pouvez nous rencontrer après nous avoir contactés.

Nous avons participé à toutes les réunions proposées par la Mairie de secteur aussi bien sur site qu'en Mairie, ainsi qu'aux réunions organisées par la Mairie Centrale, MPM et le Conseil Départemental.

Nous avons assisté aux différentes réunions de la Fédération des CIQ du 11^e concernant le Conseil d'Administration, la Communication, la Propreté, la Sécurité, la Voirie et les Transports ainsi qu'à celles de la Confédération des CIQ et aux rencontres avec l'usine Arkéma.

Le 14 mars : soirée caritative au profit de l'association MCC organisée par les CIQ des Camoins, Eoures, la Treille, la Valentine et les Accates (la prochaine est prévue pour le 29 avril 2016, vous allez en recevoir la publication)

Le 30 mai : promenade à vélo à travers nos rues et traverses organisée par la Fédération des CIQ du 11^e. (La prochaine est prévue pour le samedi 28 mai 2016).

Le 26 juin : notre sardinade.

Merci d'être venus nombreux aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Merci aux différents intervenants (Mairie de secteur, Mairie centrale, MPM, Conseil Départemental, autres ...) pour la **réfection du carrefour du Chemin de la Clue.**

Mise au vote, la lecture est approuvée.

4°) Rapport des Comptes et Approbation

Notre trésorier Mr Bernard Pellet fait la lecture des comptes de l'année 2014. Le tableau détaillé est à la disposition des adhérents.

Mise au vote, la lecture est approuvée.

5°) Perspective 2016 des demandes et actions en cours et problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solution

Vous trouverez la liste de ces demandes et actions en cours dans le document qui vous a été distribué à l'entrée.

En voici les principales :

Dangerosité de l'église de la Salette

Nous remettons ce dossier en première priorité car il y va de la vie de ceux, adultes et enfants, qui pénètrent, illégalement il est vrai, sur ce site.

Un Arrêté de péril existe : **n° 10/252/DPSP du 18/05/2010.**

A ce jour travaux en cours, ruine toujours accessible. Des tas de gravats sont amoncelés le long du chemin.

Nous attendons toujours les mesures complètes nécessaires.

La Denise

Dossier en attente jusqu'au 28 juin 2018. Quels sont les projets municipaux à court et moyen terme sur cette propriété ?

Nous demandons d'ailleurs **que toute la partie haute du site soit réservée** afin de réaliser un parc et une Maison pour Tous dont nous avons grandement besoin.

Voirie - Circulation - signalisation

- **Place Jeanne d'Arc : Demande d'un accès PMR au local CIQ et Entraide** (fin 1er trimestre 2015). En attendant le dallage est défoncé rendant très difficile l'accès pour nos seniors (souvent très âgés). Courrier de Mr M. Rey à Mme L.A. Caradec du 01/07/2015 sans réponse.
- **Route d'Allauch** : La signalisation horizontale est très peu visible et très peu dissuasive : les automobilistes doublent à grande vitesse et se retrouvent nez à nez avec ceux qui viennent du Bd des Fabres. **Les panneaux d'interdiction de doubler n'ont toujours pas été réinstallés. Signalisation prévue pour le 1^{er} semestre 2015 ? Refaire marquage au sol avec ligne blanche continue d'interdiction de doubler avec pointillé de part et d'autre pour permettre l'accès aux riverains comme pour la Montée de St Menet (D2c).**
Demande d'aménagement des trottoirs très étroits et extrêmement dangereux.
Etudier un système de brise vitesse sur cette voie : rond-point (par exemple à la sortie du lotissement **Les Hauts de la Treille** 52 rte d'Allauch), **ralentisseurs, chicanes, autres ?**

Demande de Madame Valérie Boyer (24/07/2015) d'une étude de mise en sécurité de cette route. Où en est cette étude ?

- **Route des Camoins** : marquage au sol, trottoirs en très mauvais état, demande de barrière au niveau du 91.
- **Marquage au sol et trottoirs inexistantes ou en très mauvais état** : Route d'Allauch, Route des Camoins, Chemin des Accates, Traverse des Fabres
- **Traverse des Fabres** : Ralentisseurs mal positionnés. Demande de signalisation de priorité vers l'entrée des Demeures des Accates rue Etienne-Henri Gouin : signalisation 1er semestre 2015 ?
Demande d'implantation de panneaux signalétiques limitant la largeur aux poids lourds de plus de 2 m de part et d'autre du hameau des Fabres (camions bloqués dans le hameau).
- **Domaine St Christophe : voie traversant le domaine St Christophe** (rue Marianne Taglioni) : demande de ralentisseurs (ou d'une chicane), modification du trottoir au bas de la voie pour éviter de couper le rond-point par la gauche avec déplacement du panneau de signalisation (Demande référencée : 24017-2015). Cette dernière modification devait être réalisée sans attendre le projet relatif aux ralentisseurs.
- **Etude carrefour Chemin des Accates-Chemin de la Salette** : devait commencer au 2nd trimestre 2015 ou avant si possible ?
En attendant, demande d'abattage d'une dizaine d'arbres développés de manière sauvage dans les délaissés de voirie et de bitume (courrier de Madame Valérie Boyer à Monsieur Guy Teissier du 27/01/2016 suite à la lettre de Madame Monique Artufel)
- **Rue Etienne-Henri Gouin (Demeures des Accates) : Etudier un système de brise vitesse (chicanes)** nécessaire si ouverture de cette voie dès la mise en service du contournement de l'église

Stationnement

- **Place Jeanne d'Arc local CIQ/Entraide** : le mardi après-midi
- **Chemin de l'école des Accates** : problème de stationnement lors des entrées et sorties de cette école.
- **Place St Christophe** : stationnement anarchique près du restaurant malgré le nouveau parking (mis en service le 16 septembre 2013) au chemin de St Menet aux Accates. Les livraisons ne pourraient-elles pas se faire en dehors des heures d'entrée de l'école ?

Propreté, débroussaillage, environnement

- **Inondations Val des Accates chemin des Accates** : La Seramm a vérifié les problèmes d'évacuation des eaux à travers le Tennis Park (réunion du 4/12/2014). Quels sont les projets à ce sujet ?
- **Demander le désherbage et la coupe des buissons sur l'ensemble de nos voies** (pratiquement pas réalisés en 2015). Elagage régulier surtout au niveau du 91 rte des Camoins (passage de personnes âgées). Abattage d'une dizaine d'arbres en bordure de la partie basse du Chemin de la Salette (courrier de Madame Valérie Boyer à Monsieur Guy Teissier du 27/01/2016 suite à la lettre de Madame Monique Artufel)
- **Traverse Des Fenêtres Rouges** à l'angle de la traverse des Fabres : ces deux virages lors de précipitations abondantes, deviennent **impraticables car le ruisseau de la Pichouline s'écoule sur la voie**. Le regard est obstrué et jamais nettoyé.

- **Contrat Local de Propreté**, nous attendons toujours le planning d'intervention de cantonniers ou d'engins sur l'ensemble de nos traverses (cartographie et fréquences d'intervention).
- **Assainissement : Qu'en est-il de l'extension du réseau d'assainissement de la traverse des Fenêtres Rouges vers le domaine St Christophe ?**
- **Demande de distribution par la Mairie d'une fiche d'information précisant la nouvelle réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts** car tout le monde continue à suivre l'ancienne réglementation qui ne tenait compte que du vent et de la saison.

Sécurité

- **Vitesse excessive route d'Allauch, route des Camoins** : demande de contrôles plus réguliers et plus efficaces.
- **Sorties dangereuses de lotissements** :
 - Les Hauts de la Treille au 52 route d'Allauch (réunion du 09/03/2015)
 - Les Accatelles 57 chemin de St Menet aux Accates (20/03/2015)
- **Vidéoprotection** : Visite CSU du 27/03/2013.
 Une **1ere phase** devait voir l'installation de caméras au centre commercial des 4 Saisons et au carrefour des 4 Saisons : **date prévue de ces installations ?**
 Une 2^e phase était prévue route d'Allauch (2 caméras), **date de cette 2^e phase ?**

Transports et déplacements :

- **Demande Abri-bus 4 Saisons (surtout vers Marseille) et Mélizan (dans les deux sens)**. Demande référencée : 25060-2015.
- **Demande desserte du centre des Accates** (navettes en liaison avec La Treille / Les Camoins / Eoures ?)
- **Demandes en accord avec les CIQ voisins** :
 - Ligne 50** ; horaires prolongés jusqu'à 22h + dimanches
 - Ligne 12 et 12S** : revoir rotations
 - Terminus Tramway des Caillols** : le parking du centre commercial est payant au-delà de 3h d'utilisation et **ferme à 20h**.

Grands Projets

- **Contournement de l'église des Accates** avec Voie verte et pédibus : A quand le démarrage des travaux ?
- **RD4d Est** : Réunion des CIQ du 09/11/2015 avec le CD : Etudes Préliminaires (fin 11/2016). Incertitudes sur le pilotage ultérieur et maîtrise d'ouvrage.
- **Extension du Chemin de St Menet aux Accates vers St Menet ?** Un appel d'offres avait été lancé en 2012.
- **U475 ?**

Communication et Internet

Demande générale sur tous nos quartiers excentrés par rapport à cette **inégalité dans l'accès à l'information** due à une très mauvaise desserte du réseau ADSL. **Le soir et le week-end il devient pratiquement impossible de se connecter à Internet.**

Permis de construire (dernière minute)

Un permis de construire vient d'être accordé dans le village des 4 saisons au 11 route d'Allauch.

Ce projet, réalisé par PROMOGIM, est prévu sur l'emplacement existant de 2 maisons de 523m² au total (dont une à peine terminée et mur pas encore crépi !!!) qui seront démolies. Il est prévu sur ce terrain de **2137m²** une surface de plancher de **2086m² sur 12m** de haut pour construire **32 logements et 4 villas !!!**

Les seuls accès sont soit la petite traverse des Fabres qui est une voie unique inaccessible aux camions et qui débouche devant le bar-tabac des 4 saisons, **soit le portail au 11 route d'Allauch qui débouche sur une voie saturée et sans visibilité.**

Ce projet est entouré de villas individuelles de chaque côté.

Outre le fait que le hameau des Fabres sera complètement défiguré et qu'aucun stationnement n'est possible sur la traverse et sur la route d'Allauch nous craignons un engorgement complet du quartier par une soixantaine de voitures supplémentaires 2 fois par jour (sans compter les visiteurs).

Site Internet

Notre site est régulièrement mis à jour, il vous informe et vous renseigne sur la vie de votre village n'hésitez pas à le consulter et à nous envoyer toute remarque ou suggestion à son sujet.

Merci aux 1398 personnes qui nous ont rendu visite en cette année 2015.

Adresse du site ==> <http://www.ciq-lesaccates4saisons.org/>

Pour terminer, je tiens à remercier tous les acteurs politiques et tous les responsables et Monsieur Yves Torrèano qui a si bien su raconter ses souvenirs de jeunesse dans notre beau quartier des Accates, avec ce petit livret que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

6°) La Parole est aux Elus et aux responsables

M. Ravier :

Il nous prie d'excuser l'absence de Mme Valérie Boyer qui se trouve actuellement en Syrie avec une délégation Parlementaire et nous présente tous les élus qui l'accompagnent et suivent nos dossiers.

Il félicite M. Chafer qui suit avec assiduité les problèmes du secteur et fait remonter les doléances en Mairie ;

En 2015, en matière de voirie il y a eu des aménagements et financements :

Un investissement de 308000 € dont 158000 € pour la route d'Allauch, 20000 € pour le chemin de la Salette, 130000 € aux 4 saisons.

En 2016 , ce sera l'année du « barreau des Accates » qui contournera l'église, donnera une voie de circulation supplémentaire. La mairie travaille avec les Demeures des Accates pour l'ouverture de la rue Etienne Henri Gouin.

Il faudra 500000 € pour le financement du barreau et 30000 € pour aménager la rue Etienne Henri Gouin avec des chicanes et des places de stationnements. Les travaux doivent commencer début juin et le budget doit être voté dans le mois qui vient. La route du barreau aura un pedibus et une piste cyclable dont il ne voit pas l'utilité mais il faut appliquer la législation. La modification du sens de circulation sera étudiée.

Concernant la route d'Allauch, route très dangereuse, un cheminement piétons a été fait au niveau du pont de la clue ; c'est une voie départementale on ne peut pas mettre de dos d'âne.

Mme Vassal et M. Gaudin vont essayer de modifier la situation pour que dans le futur il y ait un seul « pilote » la Métropole, c'est la seule solution sinon on ne peut pas traiter les problèmes. Au niveau du N° 52 une étude va être faite.

Au niveau du N° 57 du chemin de Saint Menet aux Accates, la sécurisation et la réalisation se fera cette année.

Il s'occupe du marquage au sol du chemin des Accates.

Concernant la RD4d, il est en contact avec le Conseil Départemental, les études doivent être refaites car elles datent de trop longtemps et les normes évoluent. En attendant, cela n'empêche pas de faire des études sur la U 475 en faisant des concertations et d'étudier l'élargissement du chemin de St Menet aux Accates.

Au sujet du stationnement anarchique autour de l'école, c'est une voie privée, on essaie de trouver des solutions.

On sera plus exigeant sur le stationnement de la place St Christophe puisqu'on va offrir plus de places de parking avec le barreau.

Place Jeanne d'Arc, on va relancer pour avoir une place PMR qui a une conformité difficile pour les normes.

Concernant la propreté, le Contrat Local de Propreté a été mis en place depuis un an. Sa première force est d'en avoir fini avec le « fini parti », la population constate une amélioration.

La Mairie a réuni un « Comité de suivi », c'est-à-dire qu'on a fidélisé les cantonniers sur les noyaux villageois et il y a transparence des rues à faire.

Dans les zones très fréquentées ce sont les « mécanisés » qui nettoient. Il y a 240 km de voirie et on demande aux zones pavillonnaires du civisme, au cas par cas il y a des commandos qui viennent nettoyer.

Le désherbage est le point noir du secteur, en 2015 l'enveloppe était de 50.000€, en 2016 elle est de 150.000€, en ayant plus de moyens il y aura 3 campagnes de désherbage. Un autre problème : les jets clandestins, 12 tonnes de déchets sont ramassés chaque semaine. Il va y avoir une grosse campagne d'affichage en avril en parlant d'Allo Mairie et de la déchetterie.

Sécurité : les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements seront des secteurs pilotes en ce qui concerne la répression avec verbalisation et vidéo-verbalisation.

Les caméras sont prioritaires dans le cadre du plan Vigipirate mais nous demanderons à Mme Pozmentier d'intervenir pour avoir une caméra route d'Allauch .

En ce qui concerne les permis de construire, Mme V. Boyer n'a qu'un avis consultatif mais elle est tout à fait défavorable à une augmentation de constructions sur le secteur ; La Mairie ne peut pas faire de recours mais les citoyens oui, dans la mesure où on est dans son bon droit.

M. Chafer intervient : « peut-on faire un recours pour des nuisances ? (Sécurité, difficulté de circulation) ». La réponse est non. Mais la Mairie peut trouver des failles et obtenir une négociation avec le promoteur.

Concernant les transports la Mairie est en contact avec la RTM pour argumenter sur nos demandes.

Le tract du brûlage des végétaux a été mal fait on en refait un en Mairie. Il est interdit de brûler il faut aller à la déchetterie. Un petit incinérateur est toléré s'il ne gêne pas le voisinage Sur notre secteur les écoles sont en bon état, il y a eu en 2015, 28.000 € de travaux et en 2016 25.000 € pour les écoles maternelles.

7°) Questions de l'assemblée et réponses des Elus et responsables

- On demande que les plans du barreau soient mis en ligne sur notre site. M. Chafer répond que ce sera fait.

- Pour l'assainissement de Saint Christophe, comment faire pour que l'assainissement soit aux normes ? M. Ravier répond que la rétrocession n'aurait pas dû être donnée au promoteur il y a quelques années. Il faut réparer l'erreur et il se propose de voir le problème.

- Chemin de la Salette on nous dit que le désherbage est insuffisant, il faut élaguer les arbres. Ce riverain se plaint qu'il ne peut pas circuler avec son camping-car.

M. Ravier propose un tract qui a été fait, à distribuer aux gens pour qu'ils fassent le nécessaire sinon il y aura procédure pour mise en demeure de le faire. Une facture sera envoyée si le travail est fait par la collectivité.

M. Ravier est intervenu auprès du Tennis Park pour qu'il fasse le nécessaire.

- Un riverain du chemin de la Clue avait demandé des ralentisseurs car les gens vont à grande vitesse, on lui avait répondu que le prix était trop élevé. De plus au niveau des poubelles fixes il y a des rats énormes sur le chemin de la Clue.

Au niveau de l'école privée Louise de Marillac, il n'y a pas de parking, ce qui cause des embouteillages monstres.

M. Ravier répond qu'élargir le chemin de la Clue coûterait 1.500.000 € et que comme l'enveloppe sur le secteur n'est que de 2.500.000 € il ne resterait que 1 million pour faire le reste, donc c'est trop cher.

On peut étudier les ralentisseurs mais pas dans les pentes.

Pour le stationnement ce qui manque c'est le foncier.

Quand on demande des radars fixes le préfet de police refuse donc on va demander des radars ponctuels.

- Un riverain de la route d'Allauch demande si la mairie sera vigilante sur les nuisances en ce qui concerne les futures constructions de Promogim. M. Ravier dit être en contact avec le promoteur et la police des chantiers pour faire respecter le bon droit.

- Un habitant des Fenêtres Rouges remercie M. Omiros pour l'élagage du chemin mais demande quand est-ce que la chaussée de la ferme jusqu'au N° 106 sera faite.

Il fait remarquer qu'au chemin vicinal des Accates les trottoirs sont inexistantes et que de la Jouvène au restaurant « Les 3 Frères » il faudrait un marquage au sol.

De plus de la rue Etienne Henri Gouin vers l'Institut de Hironnelles la priorité n'est pas signalée, il faut une signalisation claire.

- Un riverain fait remarquer qu'un promoteur s'est installé devant le collège du Ruissatel alors qu'on est en état d'urgence avec le plan Vigipirate et qu'on demande aux parents de ne pas se garer devant le lycée. M. Ravier répond qu'il va intervenir à ce sujet.

L'Assemblée Générale se termine vers 21h 30 autour du verre de l'amitié.

Président de Séance



M. R. CHAFER

Secrétaire



Mme D. FESTINESI